



Commune de MARCHIN

Assemblée du Conseil communal

Conformément à l'article L 1122-12 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous inviter à la séance du Conseil communal qui se tiendra

le mercredi 22 janvier 2020 à 20 heures,

en la **salle du Conseil communal**
de l'**administration communale** (rez-de-chaussée)
rue Joseph Wauters, 1A à 4570 Marchin

Fait à Marchin, le 10 janvier 2020

La Directrice Générale,

Carine HELLA

Par le Collège



Le Bourgmestre,

Eric LOMBA

Ordre du jour

SÉANCE PUBLIQUE

Finances

1. Subsidés ordinaires – exercice 2020 - Décision
2. Equipement du « Bistro » - Subside extraordinaire à Latitude 50 – Décision
3. Fabrique d'église Saint-Martin de Vyle-Tharoul – Budget de l'exercice 2020 - Décision

Intercommunales

4. Néomansio – Assemblée Générale du 6/2/2020 - Décision

Marchés publics

5. Fonds Régional d'Investissement des Communes - Programmation 2019-2021 - Réfection et égouttage de la rue Emile Vandervelde (pie) - Cession du marché à l'AIDE – Décision

Accueil extra-scolaire

6. Rapport de l'Administration